

Actu

# VEILLE

## Patron, encore une coupe !

Certaines entreprises parviennent à concilier soirées festives alcoolisées et prévention des risques routiers.

**A**rroser la soirée d'entreprise à la limonade et à la grenadine, bof ! De peur de plomber l'ambiance, ou de paraître radins, l'immense majorité des employeurs continuent à servir champagne et vin lors des événements festifs internes. À leurs risques et périls. Car leur responsabilité pénale peut parfaitement être engagée si, à l'issue de la soirée, un salarié sous l'emprise de l'alcool se retrouve impliqué dans un accident de la route. Au-delà de cet aléa juridique, un autre

argument plaide en faveur d'une prise en compte du sujet par les employeurs. Celui de leur responsabilité sociale. « Une entreprise ne peut pas se dire citoyenne si elle ne sent pas responsable de la santé de ses collaborateurs », explique-t-on à Leroy Merlin. Pour ses soirées festives, le spécialiste du bricolage fait désormais installer un éthylotest électronique. Libre aux salariés de souffler ou non dans l'appareil pour vérifier qu'ils ne dépassent pas le 0,5 gramme fatidique. Le Crédit agricole, EDF, Degrémont... Le principe



**L'éthylotest électronique permet aux salariés de vérifier leur taux d'alcoolémie après un événement festif.**

séduit d'autres entreprises qui, en plus des tests, optent parfois pour un « package » global comprenant aussi des chauffeurs qui raccompagnent à domicile les éventuels salariés pompettes. « Le marché est en forte progression. Toutes les entreprises propo-

sent de l'alcool dans leurs fêtes. Le sujet n'est plus tabou », assure-t-on chez EthyLoc, l'un des leaders du secteur. Au dire des sociétés utilisatrices, ces solutions n'encourageraient pas la surconsommation d'alcool, en déresponsabilisant les salariés. ■ Stéphane Béchaux